

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

28^{me} année

Novembre 1936

N° 11

Les congés annuels payés.

Par *Maurice Milhaud*, docteur ès sciences économiques.

Si, aujourd'hui, la généralisation des congés annuels payés apparaît raisonnable et je dirai même souhaitable à l'opinion publique, c'est que les conceptions que nous nous faisons de la vie sociale se sont profondément modifiées au cours de ces dernières années.

L'évolution récente se caractérise par l'introduction de loisirs dans la vie des travailleurs. Alors que, jusqu'à la fin de la grande guerre, toute l'existence d'un salarié était entièrement dominée par les exigences de son travail, maintenant, il partage sa vie entre le travail et les loisirs. Combien de générations antérieures ont passé les quelques rares heures libres que leur laissait l'atelier à la fin de journées astreignantes dans des nids à tuberculose où la terrible maladie les pénétrait, eux et leur famille, ou dans des débits de boissons où ils s'alcoolisaient au détriment de leur santé!

Maintenant, grâce aux successives réductions de la durée du travail, les salariés jouissent d'importants loisirs. Ces loisirs sont en partie consacrés à leur formation intellectuelle, mais presque toujours également à des exercices de culture physique, aux sports les plus variés, au jardinage, aux déplacements dominicaux, en un mot, à la vie au grand air, facilitée par de multiples associations créées à cette fin.

L'organisation des loisirs et des sports, non seulement pour une minorité privilégiée, mais pour la grande multitude de ceux qui forment le corps social, est devenue une préoccupation dominante de nombreux gouvernements, qui ont enfin compris qu'il faut doter leur pays d'une jeunesse arrachée au rachitisme et à la dégénérescence. La lutte entreprise pour améliorer la santé de l'ensemble de la population, conjointement avec les efforts déployés pour l'accroissement des loisirs, conduisent tout naturellement à cette conclusion: les congés annuels payés deviennent une nécessité à la fois sociale et nationale.